

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

## Section I : Pouvoir adjudicateur

### **I.1) NOM ET ADRESSES :**

Ville de Besançon, à l'attention de M. FOUSSERET Jean-Louis, Maire, 2 rue Mégevand, 25034 BESANÇON,  
Téléphone : 0381615050, Courriel : [besancon@besancon.fr](mailto:besancon@besancon.fr), Fax : 0381615099, Adresse internet : <http://www.besancon.fr>  
Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches.grandbesancon.fr>  
Accès électronique à l'information (URL) : <https://www.marches.grandbesancon.fr>  
Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique : <https://www.marches.grandbesancon.fr>

### **Adresses de l'autre pouvoir adjudicateur pour le compte duquel le pouvoir adjudicateur agit :**

CCAS, 9 rue Pablo Picasso, 25050 BESANÇON, Cedex 2039, FRC21, Téléphone : + 33 381412121,  
Courriel : [ccas@besancon.fr](mailto:ccas@besancon.fr), Adresse internet : <http://www.besancon.fr/>  
Grand Besançon Métropole, 4 rue Gabriel Plançon, 25043 BESANÇON, FRC21, Téléphone : +33 381878889,  
Courriel : [agglomeration@grandbesancon.fr](mailto:agglomeration@grandbesancon.fr), Adresse internet : <http://www.grandbesancon.fr>

### **I.2) PROCEDURE CONJOINTE :**

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

### **I.3) COMMUNICATION :**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :  
<http://www.marches.grandbesancon.fr>

### **Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

### **Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique via : <https://www.marches.grandbesancon.fr>

### **I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :**

Autorité régionale ou locale.

### **I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE :**

Services généraux des administrations publiques.

## Section II : Objet

### **II.1) ETENDUE DU MARCHÉ:**

#### **II.1.1) Intitulé :**

Accord-cadre fourniture et/ou marquage d'objets promotionnels pour la Ville de Besançon, Grand Besançon Métropole et le CCAS de Besançon

#### **II.1.2) Code CPV principal :**

Mots descripteurs : Objet publicitaire.

Descripteur principal : 39294100

#### **II.1.3) Type de marché :** Fournitures.

#### **II.1.4) Description succincte :**

Consultation lancée par un groupement de commandes composé des membres suivants : CCAS, Grand Besançon Métropole. Coordonnateur du groupement de commandes : Ville de Besançon. La Ville de Besançon, Grand Besançon Métropole et le CCAS de Besançon distribuent régulièrement des objets publicitaires (textile, articles de bureau, accessoires divers, de sport et de loisirs...) véhiculant leurs logos, destinés à promouvoir ou soutenir des actions initiées par eux ou par des associations ou organismes partenaires. Les candidats doivent disposer d'une gamme de produits respectueux de l'environnement (recyclés et/ou recyclables, écolabélisés, biodégradables, textiles biologiques, produits équitables...). Ils joindront leurs catalogues pour ce type de produits. Le recours à des produits respectueux de l'environnement ne sera pas systématisé.

#### **II.1.5) Valeur totale estimée :**

#### **II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : Non

### **II.2) DESCRIPTION :**

#### **II.2.1) Intitulé :**

#### **II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

Mots descripteurs : Objet publicitaire.

Code(s) CPV additionnel(s) : 39294100

#### **II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRC21.

#### **II.2.4) Description des prestations :**

Accord-cadre avec maximum. Attribution d'un marché unique. Accord-cadre conclu pour une période initiale de 1 an.

#### **II.2.5) Critères d'attribution :**

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité :

Valeur technique/Pondération : 60%

Supports écologiques et/ou développement durable/Pondération : 10%

Prix/Pondération : 30%

#### **II.2.6) Valeur estimée**

### **II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 2, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 3 ans.

### **II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

#### **II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

#### **II.2.11) Information sur les options**

Options : Non

#### **II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

#### **II.2.14) Informations complémentaires :**

## **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

### **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

#### **III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail;

#### **III.1.2) Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;

#### **III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat;

#### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**

### **III.2) CONDITIONS LIEES AU MARCHÉ :**

#### **III.2.1) Information relative à la profession**

#### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**

Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la date de notification du contrat. Prestations réglées par des prix unitaires. Prix actualisables. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la date de notification du contrat. Aucune clause de garantie financière prévue. Aucune garantie financière prévue en contrepartie du versement de l'avance.

#### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

#### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

## **Section IV : Procédure**

### **IV.1) DESCRIPTION :**

#### **IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

#### **IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs.

Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre : 4

#### **IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

#### **IV.1.5) Information sur la négociation**

#### **IV.1.6) Enchère électronique :**

#### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :**

#### **IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

27/09/2019 à 12 H 00

#### **IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

#### **IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

Français

#### **IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

#### **IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

Date : 01/10/2019 à 14 H 00

## **Section VI : Renseignements complémentaires**

### **VI.1) RENOUELEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Echantillons ou maquettes exigés : Sept échantillons marqués (1 mug, 1 parapluie, 1 tee-shirt, 1 stylo, 1 crayon de papier, 1 sac cabas et 1 tour de cou) respectant les caractéristiques techniques demandées dans le bordereau indicatif de prix. Ces échantillons devront être étiquetés et accompagnés des fiches techniques correspondantes. Ils seront restitués aux candidats non retenus à l'issue de la consultation sur demande écrite et ce pendant un mois suivant la réception de leur courrier de rejet. Au-delà de ce délai d'un mois, la totalité des échantillons deviendra définitivement propriété de la Ville. L'absence d'échantillons ou s'ils sont remis après la date et l'heure limites de réception des offres entraînera le rejet de l'offre.

Numéro de la consultation : 2019-FCS-COMM-0168

### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS :**

#### ***VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours***

Tribunal Administratif de Besançon, 30, rue Charles Nodier, 25044 BESANCON, Cedex 3, Téléphone : 0381826000,  
Courriel : [greffe.ta-besancon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-besancon@juradm.fr), Fax : 0381826001, Adresse internet : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/>

#### ***VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :***

Comité consultatif interrégional, 1, rue du Préfet Claude Erignac, 54038 NANCY CEDEX

#### ***VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :***

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du C.J.A. pour les pouvoirs adjudicateurs et art. L 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) ; - référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du C.J.A.) ; - recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence « Tarn-et-Garonne », qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées).

### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

20/08/2019